

**Délibération n° 204 du 5 janvier 2012 fixant la liste des experts agréés par
l'Agence française de lutte contre le dopage
pour les analyses de contrôle en matière de dopage humain**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-18, L. 232-23-1, R. 232-64 (alinéa 2) et l'article 19 (alinéa 4) du règlement type présenté en annexe II-2 de l'article R. 232-86,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont agréées en qualité d'expert pour les analyses de contrôle en matière de dopage humain :

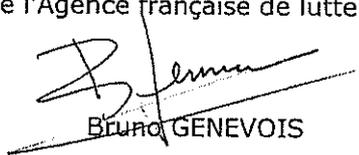
- Bruno LE BIZEC,
- Roland MOLINARO,
- François-Marie PAILLER,
- Michel AUDRAN.

Article 2 : Est abrogée la délibération n° 98 du 26 juin 2008 modifiant la liste d'experts agréés par l'Agence française de lutte contre le dopage pour les analyses de contrôle en matière de dopage humain.

Article 3 : La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée le 5 janvier 2012 par le Collège de l'Agence.

Le Président de l'Agence française de lutte contre le dopage,


Bruno GENEVOIS



aflld

agence française de lutte contre le dopage

LISTE DES EXPERTS AGREES PAR L'AFLD
POUR LES ANALYSES DE CONTRÔLES
(DOPAGE HUMAIN)

M. LE BIZEC

LABERCA
Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes
Route de Gachet
BP 50707
44087 NANTES
Tél. : 02.40.68.77.66

M. Roland MOLINARO

16 route de Saint Martin Tertre
95270 VIARMES
Tél./Fax: 01.30.35.38.73

M. François-Marie PAILLER

1748 Avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél. : 01.47.50.63.74
Port. : 06.08.25.33.24
Courriel : pailler.f@wanadoo.fr

M. Michel AUDRAN

Faculté de Pharmacie de Montpellier
15 avenue Charles Flahault
34060 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 04.67.54.80.98
Port. : 06.89.27.17.82
Courriel : audran@univ-mont1.fr